

EPCI DU BASSIN DE LANDRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 20 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le mercredi vingt mai à vingt heures à la salle des banquets de Joudreville, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'AVILLERS : Mme CAPELLINI
Commune de BOULIGNY : MM. KINTZINGER, BRUSCO, RIGOLET, FISCHESSE G.
Commune de DOMPRIX : M. FISCHESSE P.
Commune de JOUDREVILLE : MM. LEON, CROCIATI
Commune de LANDRES : M. FONDEUR
Commune de MAIRY-MAINVILLE : M. KUEN
Commune de MERCY LE BAS : M. PEDESINI
Commune de PIENNES : MM. MARIUZZO, MARASSE, MAZZOCCO
Commune de TRIEUX : M. GOURY
Commune de TUCQUEGNIEUX : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, GAYCHET, FRETTE
Commune de XIVRY-CIRCOURT : M. SCHNEIDER

Etaient représentés :

Commune de BOULIGNY : M. BERNARDI représenté par M. LEON
Commune de PIENNES : Mme TYL représentée par M. MARIUZZO
Mme COUJOUR représentée par M. MARASSE
Commune de TRIEUX : M. MIRJOLET représenté par M. GOURY

Etaient absentes (excusées) :

Commune de BOULIGNY : Mme DONETTI
Commune de MERCY LE BAS : Mme KOSINSKI
Commune de TRIEUX : Mmes MASCELLI, SABBA

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29

Présents : 21

Votants : 25

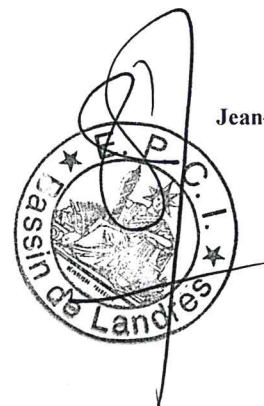
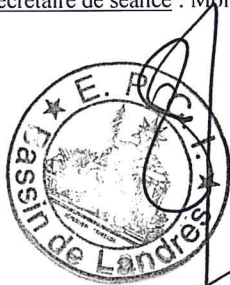
Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
07/05/2015

Date de publication : 21/05/2015

Envoi en Sous-Préfecture : 21/05/2015

Secrétaire de séance : Monsieur GOURY André

Le Président
Jean-Marc LEON



Le Président
Jean-Marc LEON

OBJET : Subventions aux évènements associatifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'EPCI du Bassin de Landres,

Vu les demandes de subventions adressées par différentes associations à l'EPCI du Bassin de Landres,

Vu les dossiers présentés,

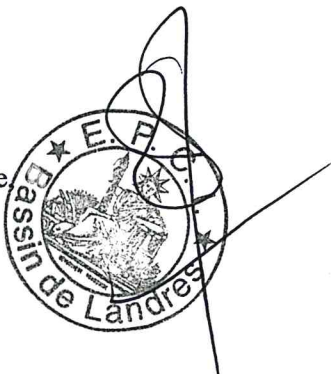
Vu le règlement d'attribution « aides aux associations » adopté par le conseil communautaire en date du 24 avril 1996, non modifié,

Vu l'avis du Bureau en date du 07 mai 2015,

Le Conseil Communautaire décide d'attribuer à l'unanimité :

- Au Cercle de Modéliste du Bassin de Landres :
 - * 2 250 € (Grand Prix de France)
- A l'association AGORA de Xivry-Circourt :
 - * 450 € (Jazz à Xivry)
- Au Football Club du Bassin Piennois :
 - * 1 350 € (Tournoi international)
- A l'Association Laïque de Piennes et Joudreville :
 - * 900 € (création d'un labyrinthe végétal)
 - * 1 350 € (Défil'show)
- A la Chaise Musicale à Tucquegnieux :
 - * 2 700 € (« Tout pour tous » 7)
- A l'Ecole Intercommunale de Musique du Pays Haut :
 - * 1 350 €
- A l'Harmonie Municipale de Boulogny pour la gestion de l'école de musique :
 - * 800 €
- A Tri'Anim pour le concert Witloof Bay :
 - * 2 250 €
- A Art en Stock pour le Cinéma du Nord Est à Piennes :
 - * 1 890 €

Extrait certifié conforme
Le Président
Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20150520-2015-040-DE
Date de télétransmission : 21/05/2015
Date de réception préfecture : 21/05/2015